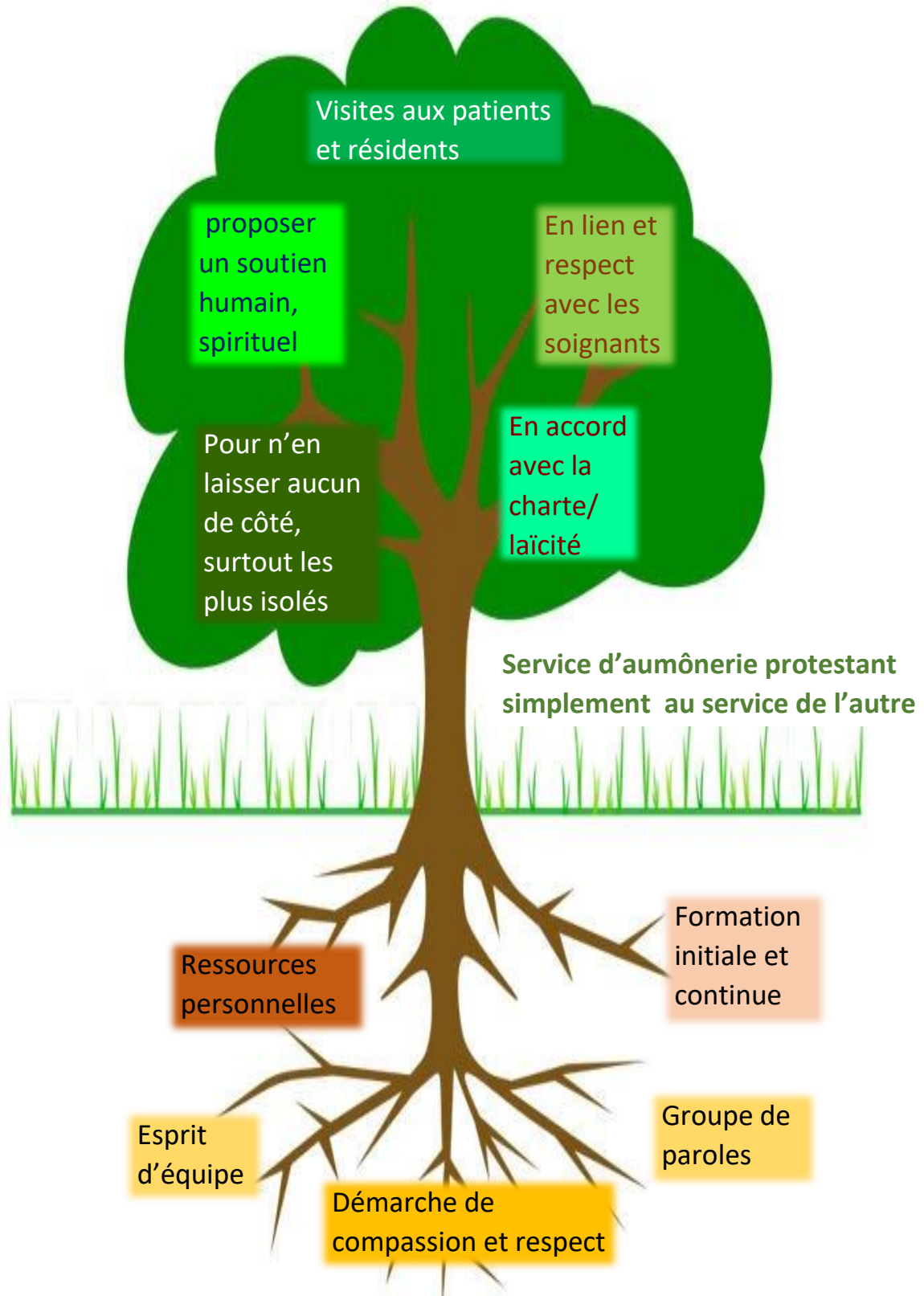


Une aumônerie c'est un peu comme un arbre : existe et co existe ce qui se voit et ce qui ne se voit pas... Mais tout reste important et relié, tâche de s'équilibrer sans jamais oublier l'objectif principal : **le bien du patient ou du résident.**



Rapport d'activité 2023 hôpitaux de Romans, Crest.

Aumônier : Pascale Gheysen - site : aumonerie-protestante-26-07.com

Organisation interne du service d'aumônerie et tous les liens indispensables à son bon fonctionnement



AESEMS: Aumônerie des Ets Sociaux et Médico Sociaux

Bureau AURA : Bureau des Aumôneries Auvergne/Rhône /Alpes

CLAP : Commission Locale Aumônerie Protestante

FPF : Fédération Protestante de France

ARS : Agence Régionale de la Santé

CDU : Comité des Usagers

FPEC : Formation Pastorale à l'Ecoute et à la Communication

S O M M A I R E :

Remerciements-----	page 4
Introduction -----	page 5
Rôle de l'aumônier-----	page 5-6
Evolution de l'aumônerie nationale-----	page 7
Temps de formation pour tous-----	pages 8-9
Récap. Agenda 2023 sur les 2 sites -----	page 10
Photos-----	page 11-12
Tableaux des visites effectuées sur les 2 sites -----	pages 13-14
Lien avec les autres églises – dialogue religieux-----	page 15
Les projets réalisés en 2023-----	page 15-16
Projets pour 2024 et Conclusion -----	page 16-17
Témoignage d'une visite -----	page 18
Annexes -----	pages 19-27

REMERCIEMENTS



L'aumônier ainsi que le conseil de l'aumônerie protestante de Romans/Crest tiennent ici à remercier chaleureusement :

.... Chaque visiteur bénévole qui fait le choix de se former et de donner de son temps pour visiter les personnes hospitalisées. Merci à chacun d'eux pour leur engagement sérieux et fidèle ; grâce à eux, c'est une véritable équipe qui se vit, animée par une espérance commune, et surtout le désir d'aller à la rencontre de quiconque, quelle que soit sa croyance, que celle-ci soit différente ou non existante, sans aucune distinction et donc en lien direct avec les valeurs de l'Évangile qui continuent d'impacter notre société. La priorité réside dans le fait non négociable de respecter le patient à ce moment-là de la rencontre.

.... A chaque médecin, personne des équipes de soins, cadre de santé, secrétaires, ASH ainsi que la Direction des structures dans lesquelles nous intervenons, nous tenons ici à adresser nos remerciements pour leur accueil, la confiance qu'il nous accorde, le temps qui nous est donné afin de travailler dans une démarche réellement collaborative ayant pour objectif commun le bien-être et le mieux-être du patient.

Pascale Gheysen pour la Commission locale d'accompagnement

1° INTRODUCTION

L'aumônerie à l'hôpital ? Une mission ? ...Un travail ? ...Une équipe ?Un défi à relever chaque jour ? ...Rapport d'activité 2023 en chiffres, avec surtout des visages, le fond, la forme, des témoignages, des idées et des projets pour aller un tout petit plus loin ensemble et en partenariat avec les professionnels pour le bien du patient. En plus du temps salarié pour l'aumônier en poste, une équipe de dix auxiliaires est régulièrement présente sur les deux sites depuis 11 ans. Ceux-ci participent de façon assidue aux rencontres de formation initiale et continue. Le cadre légal, les orientations éthiques restent une priorité pour nous. L'aumônier nommé demeure particulièrement attentif au fait d'exercer sa responsabilité en lien étroit avec la Commission Localed'Aumônerie Protestante (CLAP) et les églises locales de Romans et Crest. Il sera également l'interlocuteur privilégié de l'administration des Hôpitaux dans lesquels il travaille. Voici la répartition de son temps de travail :

- * 50 % ETP aux HDN : lundi et mercredi de 9h30 à 18h30
- * 20% ETP à l'Hôpital de Crest : les jeudis et vendredis de 14h30 à 18h00

Pour l'année 2023, l'équipe de visiteurs de l'aumônerie protestante se répartit sur plusieurs sites et services :

- * Malcolm White : service Dialyse - HDN
- * Nelly Brunner : service Neuro - HDN et EHPAD
- * Sylviane Chaumel : chirurgie et EHPAD / HDN
- * Aude Marion : contes en pédiatrie / HDN
- * Jacqueline Cassisère : SSR et USP / HDN
- * Etienne Nohalyt : service dialyse HDN depuis janvier 2024

- * Véréna Metz : EHPAD de Crest
- * Evelyne Berruyer : EHPAD de Crest
- * Marie-Noëlle Strubbi : service médecine hôpital de Crest
- * Elisabeth Escuyer : EHPAD de Crest
- * Nathalie Bérardier : en formation à Crest depuis juillet 2023



2° ROLE DE L'AUMONIER

Aumôniers : accompagner et soigner les âmes à l'hôpital

Matthieu Stricot et Fabien Leone - publié le 23/04/2014

Religieux et fonctionnaire à la fois, le métier d'aumônier est méconnu. Pourtant, cette profession couvre des territoires aussi essentiels que l'armée, le milieu caréral et l'hôpital. Un rôle d'accompagnement dans la vie comme dans la mort, tout en respectant la religion de chacun. Anne Thöni, pasteur-aumônier à l'hôpital Avicenne de Bobigny, a témoigné de son métier lors d'un colloque organisé début avril à Paris.

À la fois dépendant de sa tutelle religieuse et soumis à l'autorité de l'hôpital, « *l'aumônier est en quelque sorte un agent double* », sourit Anne Thöni, pasteur-aumônier et coordinatrice de la première aumônerie interreligieuse à l'hôpital Avicenne de Bobigny pendant dix ans.

L'aumônier ne doit trahir ni celui qui l'envoie, ni celui qui l'embauche. Cela doit être vécu « *comme un mariage en alliance avec la laïcité. L'aumônier se trouve au carrefour du public et du privé, sans les mélanger* », rappelle-t-elle. C'est une règle primordiale sinon le professionnel sera « *écartelé* » par cette double appartenance.

Un collègue catholique lui confia un jour son exaspération d'être cantonné « *à donner un coup de goupillon sur les cercueils* ». Anne Thöni persiste et signe : « *nous ne sommes pas des gens de la mort mais de la vie* » ! Au-delà des obsèques, la mission principale est d'accompagner, d'évaluer les besoins et promulguer des soins spirituels.

La spiritualité tient une place dans la guérison

Les hôpitaux sont des lieux de souffrance où la spiritualité peut occuper une place primordiale pour le patient. Pour certains malades, « *c'est une pratique intégrante du quotidien. Elle peut constituer une place importante dans le processus de guérison* », observe le pasteur-aumônier.

La nécessité des aumôneries interreligieuses

La France est un pays traversé par un pluralisme religieux que les services d'aumôneries se doivent de traduire. Anne Thöni rappelle que « *l'interreligieux n'est pas la fusion des cultes mais l'égalité des cultes. Ni minoritaire, ni majoritaire et surtout pas dominante ; une religion ne doit pas imposer sa vérité à l'autre* », insiste-t-elle.



3° EVOLUTION IMPORTANTE DE L'AUMÔNERIE NATIONALE

Durant l'année 2011, l'ensemble des services d'aumônerie protestante hospitalière a fait le choix de se fédérer et de se rassembler sous l'égide de la FPF (Fédération

Protestante de France). Elles sont organisées et gérées en lien étroit avec les **AESMS (Aumônerie des Ets Sanitaires et Médico Sociaux)**. Se rassembler c'est aussi un peu comme un antidote, un garde-fou, pour se prémunir des dérives potentielles du communautarisme dont il est souvent question dans notre actualité, ce à quoi nous avons le devoir de veiller en tant que citoyen.

L'AESMS a vocation d'être facilitateur d'actions et de projets pour les aumôneries hospitalières ou médico-sociales. Elle fournit informations, aides administratives ou juridiques, ressources en projet, formations. Elle est force de proposition et de dynamisme. Elle crée des synergies. Elle assure la représentation de la FPF auprès des pouvoirs publics, des établissements privés et des diverses instances relatives à son domaine de compétences.

L'aumônerie des établissements sanitaires et médico-sociaux s'inscrit dans le cadre de la loi du 9/12/1905 : les aumôneries, dans les établissements de santé, ont pour objet de garantir la liberté de culte. Ce principe est repris dans la Charte du Malade hospitalisé (1995 et 2007) : « Tout patient doit pouvoir suivre les préceptes de sa religion (présence d'un ministre du culte) ». La circulaire du Ministère de la Santé du 20/12/2006 réaffirme la place des aumôniers et le droit des patients de faire appel à eux ; la charte nationale des aumôneries des établissements relevant de la fonction publique hospitalière diffusée sous forme de circulaire le 5 septembre 2011 précise le rôle des aumôniers.

Il y a en France **environ 100 aumôniers et 600 auxiliaires d'aumônerie protestants**, qui assurent cette mission dans le cadre de l'aumônerie des hôpitaux publics.

Président de la Commission Nationale : Docteure Beatrice Birmelé

Aumônier national : Pasteur Victor ADZRA

Référent régional : Auvergne-**Rhône-Alpes** : Pédro Escobar

Textes de référence :

* **Fiche de mission** - Aumônier des établissements sanitaires et médico-sociaux adoptée par la Commission nationale AESMS du 3 juillet 2013

* **Charte nationale des aumôniers dans les Ets de santé publique. Circulaire DGOS / RH4 N° 2011 - 356 du 5 septembre 2011**

* **Charte de la Laïcité**

... / ...

Les partenaires officiels du service d'aumônerie :



Bureau Régional AURA

Aumôneries des Ets Sanitaires et Médico Sociaux



4° LES TEMPS DE FORMATION POUR TOUS

Les auxiliaires bénévoles : Les auxiliaires bénévoles rencontrant les personnes malades se distingueront par « *la simplicité, la pudeur, le respect de la vie, de la personne et de sa dignité* » (Bernard HOERNI)

Ils accomplissent leur mission sous la responsabilité de l'aumônier. Ils participent de façon régulière aux réunions mensuelles d'équipe : 5 séances annuelles d'analyse de la pratique avec une psychologue.

Les auxiliaires visitent les personnes hospitalisées en concertation avec le cadre de santé et les équipes de soins du service à un rythme hebdomadaire et donnent à l'aumônier l'écho de leurs visites. Chaque année, la liste des auxiliaires bénévoles est transmise à la Direction de l'établissement (voir Page 5). Il est indispensable que l'auxiliaire bénévole soit membre d'une Eglise locale reconnue car il y trouvera le soutien et la prière nécessaires à son service.

A cet égard, la formation est prise au sérieux tant pour les stagiaires (formation initiale) que pour les auxiliaires (formation continue) que pour l'aumônier. Le service de l'aumônerie se donne les moyens d'une formation continue, d'une relecture de sa pratique et d'une évaluation régulière de l'engagement de chacune et chacun comprenant différents aspects :

- * des entretiens pour appréhender les motivations et aptitudes pour ce rôle particulier.
- * signature et respect de la charte des auxiliaires (voir annexe 5)
- * un enseignement portant sur le contexte hospitalier, la santé, la diversité des religions et des pensées, la laïcité.
- * des stages pratiques en lien avec un accompagnateur permettant d'approfondir la connaissance de soi, l'aptitude à l'écoute.
- * une formation obligatoire avec certification sur 3 registres : institutionnel, anthropologique et théologique avec l'AFFSP (Association Française de Formation et Supervision Pastorale)

L'aumônier est également soumis à l'obligation de se former et d'être supervisé :

- * suivi du stage de perfectionnement AFGSU à l'hôpital de Crest.
- * supervision individuelle tous les 2 mois avec un professionnel agréé
- * réunion régulière avec la CLAP qui supervise aussi son travail
- * travail suivi et régulier avec le référent régional des aumôneries Auvergne/Rhône/Alpes

Le tableau qui suit permet de visualiser le nombre important de rencontres organisées par le service d'aumônerie durant l'année 2023 à la fois sur le terrain ecclésial comme sur celui de l'hôpital. Il montre également la volonté marquée de se former, de s'informer, et aussi de former, de relayer nos compétences et notre expérience. L'objectif recherché est d'être en lien avec des structures différentes permettant un apport mutuel enrichissant en termes de partenariat et de complémentarité. **Il suggère donc la démarche d'ouverture à laquelle nous tenons beaucoup.**



5° Les temps de formation/réunions/célébrations en 2023

Objectifs	Dates HDN	Dates / Hal de Crest
Cultes pour les EHPAD	17/2 – 24/3 - 21/4 – 10/5 16/6 – 19/7 - 16/8 – 15/9	11/1 - 8/2 – 8/3 - 12/4 12/5 14/6 - 13/9 – 11/10 - 15/11 20/12
Groupe Passerelle	13/2 - 28/8	
Célébration Cultes aumônerie Réunions avec églises locales	2/4 : culte inter église à Valence sur aumônerie 6/8 culte aum. A Portes les Valence	Célé oecum. 27/1
CLAP	30/1 – 15/5 – 9/10	27/3 - 8/9 - 11/12
Anal. Prat. pour les auxiliaires HDN et Crest	23/1 – 27/3 – 5/6 - 6/9 8/11 -	
Supervision prof.pour les aumôniers	8/2 - 11/9 - 6/11	
FORMATIONS	25/3 à Vernoux 29/9 au 1 ^{er} /10 : WE formation pour les auxi. 18/11 form. A Valence 23/11 Esp. Réf. Ethique	
Journée régionale	24/2 à Lyon 18/7 réunion bureau rég.	
Evénements	21/6 fête/musique 20/12 Contes Noël/Pédiatrie 22/12 : musique Noël	23/6 Fête/musique 14/12 : chorale Noël 21/12 : Chorale Noël
RDV pour projets et autres	23/1 mise en place /culte/HDN 1 ^{er} /3 formation donnée à l'IFAS 14/11 : émission RCF	9/2 et 16/2 présent.aumônerie équipes EHPAD 7/4 CDU /prés. du service
Journée bilan	29/6 pour la CLAP et les équipes d'auxi. HDN, Crest, Tournon, Annonay	

CLAP : Commission Locale Aumônerie Protestante* Ô pour aumônerie



mini reportage photo du service d'aumônerie : Journée de formation à Lyon / février 2023



Musique à l'hôpital



L'équipe de Crest



photo de Pedro Escobar, notre référent régional avec Benaissa Chana Président du Conseil Régional du Culte Musulman Rhône-Alpes Lyon



Une aumônerie c'est surtout un travail d'équipe. Ci-dessous le bureau régional des aumôneries AURA

K.Rouvière/Lyon



V. Adzra – Aumonier Nal



J.Dias/Annecy



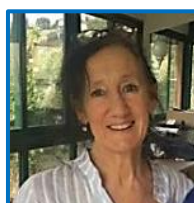
D. Linsing/Valence



P.Escobar Réf. Régional



N. Patonnier/Vernoux



P.Gheysen Réf. Adjointe/Région

Les points suivants viennent préciser le nombre de visites effectuées sur les différents sites en 2023

6° TABLEAU DES VISITES EFFECTUEES AUX HDN EN 2023

Services	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dece	Total
EHPAD	14	15	23	20	23	38	31	21	16	12	8	11	232
USP	12	16	6	9	7	16	13	16	4	37	9	20	165
S.S.R.	15	17	9	7		6	15	2	7	4	5	4	91
Neuro Néphro	3		8	10	6	5	3	5	11	8	6	3	68
Chir.. A et B	12	17	24	6	4	4	7	12	4	9	4	9	112
Hémodial	5	3	2	3	5	2	5	1	4	2	2	4	38
Pédiatrie	30	25	11	19	19	2	7	13	2	6	10	43	187
Néonath.	4		8	3	4	7	9	7					42
Acc. Bur.		1				1		2	1	2			7
UGA. Gériat.	4	4		6			2	5			1		22
Groupe Passerelle +musique						F.Musi 40						Noël : 42	82
Autre	Umcd 2			Endoc 2							Post urg1		5
TOTAL	101	98	91	85	68	121	92	84	49	80	46	136	1051

7° Tableau des visites effectuées à l'hôpital de Crest en 2023 :

MOIS	MEDEC.	USP	EHPAD	Rochecourbe	TOTAL	REMARQUES
Janvier	11	17	88	21	137	Atelier Passerelle 1ou 2 fois par mois
Février	14	9	97	15	135	«
Mars	7	23	88	12	130	«
Avril	15	12	85	12	124	«
Mai	6	9	49	10	74	«
Juin	7	13	113	Fête mus.: 30	163	«
Juillet	13	19	52		84	
Aout	6	12	97		115	«
Septembre	6	9	76	8	97	«
Octobre	11	16	138		165	«
Novembre	8	10	71		89	«
Décembre	14	12	113		139	«
TOTAL	116	161	1067	108	1452	

Comparatif Total des visites pour les 2 hôpitaux :

* En 2021 : HDN : 850 Hal Crest : 635 total : 1485

* en 2022 : HDN : 1043 Hal Crest : 1338 - total : 2381

* en 2023 : HDN : 1051 Hal Crest : 1452 - total : 2503

Nous distinguons 4 types de visites :

- * Visites d'informations débouchant souvent sur un entretien et un moment d'écoute plus approfondi
- * Visites et accompagnement spirituel pouvant amener à un temps de prière
- * Visites sur demandes
- * Accompagnement des familles



8° Etre et demeurer en lien avec les autres églises, être attentif au dialogue inter religieux :

Le service de l'aumônerie, interpellé à ce sujet, y trouve là aussi une belle occasion d'ouverture. Questionnements, réflexions, partages d'idées... ne manquent pas

d'alimenter le débat qui promet d'être assez défiant et édifiant. Les sujets inévitables sont abordés comme :

- * avoir peur de perdre son identité ? Pas de fusionnel ni de confusionnel...*
- * se former sur les diverses traditions religieuses et leurs expressions*
- * les dérapages identitaires et l'interprétation déviée des textes bibliques ou coraniques*
- * donner de l'ouverture à l'aumônerie, de "l'oxygène" et s'obliger à travailler dans une réflexion plus large, sans jamais perdre de vue son identité qui s'en trouve renforcée aussi »*

Propos repris d'Anne Thöni, Référente régionale Ile de France et présidente du GEC (Groupe d'examen des candidatures.)

« A la suite de la Charte des aumôneries du 5 septembre 2011, base solide pour un dialogue entre les différentes instances de la santé et les différentes instances religieuses, **les protestants soutiennent une conception de la laïcité ouverte et vigilante**, qui se traduit dans les milieux de la santé par l'existence de services d'aumônerie pluriels et intégrés ayant pour souci premier la personne prise entre solitude et espérance.»



9° LES PROJETS REALISES EN 2023 ET LES EVENEMENTS :

Lien pour voir le documentaire présentant notre travail :

<https://youtu.be/Unk7DO2xCfY>

- * Temps de culte pour l'EHPAD aux HDN : le projet a commencé en janvier 2023 avec 6 résidents de l'EHPAD (voir annexe 1 : fiche projet adopté par tous)
- * Célébration oecuménique à l'EHPAD de Crest le 27 janvier 2023
- * Journée rencontre régionale des aumôneries avec PE Guibal à Lyon (voir annexe 2)
- * L'atelier contes pour les enfants du service pôle mère/enfants mis en place en mars 2023 avec une convention tri partite
- * Formation à l'IFAS sur l'accompagnement fin de vie donnée par Pascale Gheysen le 1er/03 à St Vallier

- * les 9 et 16 mars 2023 : présentation du service aux équipes de soins EHPAD de Crest
- * Présentation du service d'aumônerie au CDU à Crest le 23 mars 2023 ([annexe 3](#))
- * Culte inter églises des aumôneries locales le 2 avril 2023 à Valence
- * Fête de la musique sur les sites de Romans et Crest en juin 2023
- * Sept.2023 : Mise en place de la supervision professionnelle pour les aumôniers de notre secteur
- * WE de formation pour les auxiliaires du 29/9 au 1er/10 2023
- * 14/11 : présentation du service d'aumônerie /émission RCF à Valence
- * 18/11 : journée de formation le 18 novembre à Valence pour les auxiliaires et aumôniers de la région ([voir annexe 6](#))
- * 23/11 : participation à la journée/ St Etienne avec l'Espace de réflexion Ethique régional
- * Musique dans les services en décembre 2023 pour Noël et lumignons offerts aux patients et équipe de soins HDN et hôpital de Crest



10° LES PROJETS POUR 2024 :

- * Journée régionale à Lyon le 27 janvier ([voir annexe 4](#))
- * Chorale « arc en ciel » prévue en avril à l'EHPAD de Crest
- * Fête de la musique sur les 2 sites en juin 2024
- * 19 juin : journée bilan des services d'aumônerie de Romans, Crest, Tournon avec la CLAP
- * WE de formation pour les auxiliaires d'aumônerie prévu en septembre 2024



11° CONCLUSION

Ces quelques pages ont tenté de rendre compte du travail de l'aumônerie protestante au sein des HDN et à l'hôpital de Crest. Au-delà des chiffres, de la démarche « qualité » dans laquelle nous nous inscrivons, des projets, du respect du cadre institutionnel, des référents, etc., cette équipe a d'abord pour vocation d'être présent auprès du patient et de sa famille quand elle lui demande, dans une démarche respectueuse de soutien et d'accompagnement humain et spirituel.

L'objectif est simple : rencontrer et accueillir la personne de façon inconditionnelle, « faire un bout de chemin » avec elle dans un moment particulier de sa vie, être une présence bienveillante, et, au fur et à mesure de l'écoute, essayer de la rejoindre dans ses questions, ses espérances ou ses révoltes, ses récits de vie qu'elle veut bien nous confier parfois, ses chagrins ou ses joies, ses angoisses... Tout cela rejoint une certaine forme de solidarité, d'humanisme ; c'est une vraie richesse, un beau combat qui ne se dit pas mais qui se vit discrètement et sincèrement Contre l'indifférence, l'incompréhension, l'isolement ou l'abandon que peuvent susciter la maladie et la souffrance.

En effet nous soutenons l'idée que chaque personne possède en elle un espace pour sa spiritualité, sa croyance ou sa non croyance. Elle seule peut en parler car cela lui appartient et revêt une forme unique. Etre visiteur d'aumônerie c'est proposer un accompagnement à ce niveau-là, si le patient le souhaite.

« La chose la plus apaisante en ce monde, c'est quand quelqu'un embrasse vos blessures en ne les voyant pas comme une catastrophe dans votre âme, mais simplement comme des blessures dans lesquelles mettre son amour » Elery Allen



Témoignage d'une visite :

Veille

Alors voilà, cela s'est passé à plusieurs reprises à l'hôpital lors de mes visites en soins palliatifs.

Elle me dit : « Restez, s'il vous plaît, j'ai peur.... »

Une autre : « Ne dites rien, ne faites rien, restez là seulement, ça me fait juste du bien votre présence... »

Ou encore : « Je suis si fatiguée...même plus la force de vous parler, mais restez quand même comme ça je ne serai pas seule... »

Et puis il y eu cette femme bouddhiste qui ne parle pas et qui m'écrit sur une ardoise : « il faut apprendre à écouter le vent... »

Et après que s'est-il passé ? Et bien justement, il ne s'est rien passé de spécial puisque je ne fais apparemment rien. Je veille, je prie si cela est demandé, je pose ma main sur la sienne, je la regarde. Alors dans ce voile du « rien » peut-être que beaucoup de choses se déploie mais ça ne se voit pas au premier abord. En effet, je réalise que tout se vit de coeur à coeur dans ce lien humain qui permet qu'on se rejoigne d'une façon toute particulière mais tellement, belle, forte et vraie. Ici pas de place pour le baratin. Ici on vit au ralenti, au rythme d'un coeur qui bat faiblement et qui néanmoins vous parle.

Dans ces moments de veille, j'apprends, je suis aussi bousculée, surprise, je me sens toute petite, je suis juste à cet endroit comme un maillon de cette grande chaîne humaine que nous formons avec ce devoir de n'en oublier aucun sinon la chaîne se fragilise.

Alors veiller rime avec aimer, se relie, accompagner. Et comme une évidence je pense être juste à ma place, pleinement présente à l'autre car je me dois à elle, à lui.

Le « faire » cède la place à « l'être » ensemble, même et surtout au pire moment.

Veiller quelqu'un que je ne connais pas forcément c'est comme lancer une passerelle invisible entre les deux êtres que nous sommes, se rappeler que nous restons de simples humains à la fois fragiles et capables d'une belle force d'amour

Après de ces personnes en fin de vie se mesure toute la grandeur de la femme et de l'homme qui se bat jusqu'au bout pour la Vie. Respect.



Annexe 1

Fiche Projet Mise en œuvre Atelier Bible et Partage l'EHPAD/ Romans

Cadre :

L'atelier « Bible et Partage » est encadré et porté par le service d'aumônerie protestant dont la référente est Pascale Gheysen. Monsieur Brely, Cadre supérieur Pôle EHPAD des HDN a validé le projet.

Objectif :

Un des objectifs retenus est surtout celui de la rencontre, du partage, de laisser la parole aux résidents et les y encourager, avec un côté interactif permettant à chacun de s'exprimer. La prière aura aussi toute sa place pour celles et ceux qui le souhaitent. Au travers de ces moments, il s'agit avant tout de créer du lien, un lien soutenant, un lien vivant et bienveillant, authentique qui va tout mettre en œuvre pour rejoindre la personne là où elle en sans aucun jugement ni à priori. Tout l'enjeu sera surtout de s'adapter au mieux aux résidents afin de les rejoindre et de favoriser le relationnel avec chacun.

Le pasteur en charge de l'atelier préparera de façon à viser la simplicité, avec des textes compréhensibles qui déboucheront toujours sur un temps de partage dans le but de donner la parole aux personnes présentes sans en oublier aucun.

Mise en œuvre :

Intervenants :

Pascal Gonzalez et Christian Bonnet , tous deux pasteurs à Romans prendront en charge ces ateliers à raison d'une fois par mois. Ils seront accompagnés d'un musicien ainsi que deux auxiliaires du service d'aumônerie protestant. Ils porteront un badge.

Transferts :

Seuls les auxiliaires du service d'aumônerie assureront les transferts des résidents concernés par cet atelier.

Liste des auxiliaires du service d'aumônerie identifiés, formés et portant un badge :

Nelly Brunner, Malcom White, Jaques Plantier, Jacqueline Cassière

* L'atelier aura lieu une fois par mois **les vendredis de 15h00 à 16h00** dates définies sur toute l'année et transmise au secrétariat + en lien avec les aumôniers catholiques pour ne pas interférer avec les dates/messes.

Dates fixées pour l'atelier Bible et partage :

vendredi 15/9 - vendredi 13/10 - vendredi 17/11 - vendredi 15 /12 -
vendredi 19/01 - vendredi 16/02 - vendredi 15/3 - vendredi 19/04 -
vendredi 17/05 - vendredi 14/6 -

- * Pascale Gheysen informera en temps voulu et à l'avance les cadres de santé, équipes de soins, le service d'animation et le secrétariat.
- * Une affiche annoncera l'atelier et sera placée dans chaque unité la semaine précédente.
- * La liste des résidents qui viennent à l'atelier sera remise à l'équipe de soins au début de la semaine.
- * Lieu : salle polyvalente entre les 2 salles à manger dans les unités selon le nombre de personnes présentes.
- * Respect du protocole /covid en vigueur : pas de masques pour les résidents. Masque obligatoire pour les intervenants, même pour chanter.
- * Au début de chaque atelier, on invitera chaque personne à se présenter dans le but de mettre en avant le côté convivial de ce temps ENSEMBLE.
- * La musique et les chants auront une place importante : les paroles des chants écrits en gros caractère seront mises à disposition.
- * Nous faisons le choix de mettre de côté le déroulement classique d'un culte qui ne correspond pas forcément aux attentes des résidents. Pas de Sainte cène pour éviter les problèmes de fausse route.
- * Le pasteur en charge de l'atelier préparera de façon à viser la simplicité, avec des textes compréhensibles qui déboucheront toujours sur un temps de partage de façon à faire parler les personnes présentes sans en oublier aucun.
- * Installer la salle de façon conviviale pour favoriser l'échange : en demi-cercle face au pasteur et musiciens, pas trop éloigné afin d'être en lien visuel. Veiller à remettre la salle en ordre après l'atelier.
- * Pour toutes remarques ou questions, n'hésitez pas à contacter Pascale Gheysen :
p.gheysen@ch-hdn.fr ou 04 75 05 78 38



Annexe 2

Journée Régionale des aumôneries hospitalières Auvergne / Rhône/ Alpes

Vendredi 24 février 2023 à Lyon

Thème : Faire vivre le projet d'aumônerie ensemble

Intervenant : Pierre-Emmanuel Guibal, Pasteur et formateur

Un moment à part à ne pas manquer pour les aumôniers, auxiliaires, visiteurs de paroisse, aidants familiaux, soignants, membres des CLA afin de partager, prier, s'encourager, se former, se rencontrer



Côté pratique :

- * Adresse : 50 rue Bancel Lyon - métro B ou tram 2
 - * Repas tiré des sacs et douceurs à partager
 - * Libre participation
 - * **Inscriptions avant le 15 février** auprès de Pascale Gheysen - p.gheysen@ch-hdn.fr -
- 06 09 90 23 61



Annexe 3

AESMS - Aumônerie des Etablissements Sociaux et Médico Sociaux -
FPF Fédération Protestante de France

Sites : www.aesms-ara.fr et : aumonerie-protestante-26-07.com

« visiter, accompagner, soutenir en toute humanité, être tout simplement à l'écoute des patients et résidents... »

Les aumôniers et les auxiliaires d'aumônerie, par leur présence, expriment la solidarité de la communauté humaine avec ses membres fragilisés par la maladie, le handicap, le grand âge, et témoignent au nom de leur foi que chaque personne est unique et précieuse.

« Les aumôniers ont la charge d'assurer le service du culte qu'ils représentent et d'assister les patients qui en font la demande par eux-mêmes ou par leur famille. Les demandes d'accompagnement des personnes hospitalisées et de leurs proches doivent être prises en compte dans le respect de leur communauté d'appartenance. Les soignants sont attentifs à repérer et à transmettre d'éventuelles demandes. Les aumôniers des différents cultes relaient entre eux les demandes de patients ou résidents concernant un autre culte.

Au-delà du rôle de visite au patient, l'aumônier peut être amené à apporter son concours à l'équipe soignante. Sa présence, par la dimension éthique qu'il porte, est enrichissante pour tous. Il éclaire le cas échéant l'équipe médicale sur les implications que peuvent avoir certaines décisions au regard des convictions et pratiques religieuses des patients. Sa démarche doit être cohérente avec la démarche de soins. »

Extrait de la charte des aumôneries des Ets relevant de la fonction publique hospitalière. Circulaire du 5/9/2011

Aumôniers en poste sur notre secteur :

CH Tournon	Simon de Cazenove 06 76 01 28 72 et Simon.de-cazenove@orange.fr
CH Annonay	Didier Alary - 06 71 20 85 64 et didier.alary07@gmail.com
CH Romans	Pascale Gheysen 06 09 90 23 61 et p.gheysen@ch-hdn.fr
CH Crest	« « « «
CH Montélimar	Nadia Veyron - 06 41 66 88 21 et nadiaaveron@gmail.com
CH Valence et CHS Montéléger	Roland Laipe - 06 15 54 41 07 et aprotestante@ch-valence.fr
CH Lyon	Karine Rouviere : 06 09 70 16 36 et karine.rouviere@chu-lyon.fr

Annexe 4

Rencontre régionale de l'Aumônerie des Etablissements Sanitaires et Médico-sociaux (AESMS)

Samedi 27 janvier 2024 de 9h30 à 17h00 à Lyon

Accompagner la personne en souffrance spirituelle pendant la fin de vie

Avec les interventions de :



Dr Tanguy Châtel, auteur de *Vivants jusqu'à la mort*, sociologue spécialisé dans la fin de vie et la spiritualité



Pr François CHAPUIS, directeur de l'EREARA, Espace Réflexion Ethique Auvergne-Rhône-Alpes

Modérateur : Pedro Escobar, aumônier et référent régional AESMS



Côté pratique :

- * Lieu : Temple réformé 50 rue Bancel 69007 Lyon
- * 9h30 : Accueil
- * 10h00 : Début
- * 12h30 Repas tiré des sacs
- * 17h00 : fin
- * Libre Participation



Annexe 5

Charte des auxiliaires d'aumônerie MAJ avril 2023



Préambule :

Les visiteurs présents auprès des malades se distingueront par
 « la simplicité, la pudeur, le respect de la vie, de la personne et de sa dignité »
 Bernard HOERNI, (président du Conseil de l'Ordre des Médecins)

Être bénévole ne veut pas dire prendre la place des familles ou du personnel de l'Établissement. C'est vouloir collaborer avec le personnel et les familles pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes visitées.

L'aumônerie s'appuie sur l'éthique du respect de la vie privée, des opinions, de la dignité et de la liberté de chaque personne. Elle s'inscrit dans un collectif avec les professionnels et intervenants de l'Éts pour la prise en charge globale de la personne.

Une personne âgée ou malade, même très dépendante, reste une personne à part entière à laquelle le respect est dû, ce qui suppose de ne pas divulguer ce qui a pu être vu ou entendu lors des visites.

1. Les fondements spirituels :

Les aumôniers et les auxiliaires d'aumônerie, par leur présence, dans les Éts sanitaires et médico-sociaux expriment la solidarité de la communauté humaine avec ses membres fragilisés par la maladie, le handicap, le grand âge et témoignent au nom de leur foi que chaque personne est unique et précieuse. L'Évangile qui fonde la mission de l'Église permet l'élan d'un accompagnement spirituel et/ou religieux à partir de l'écoute.

2. Les cadres institutionnels :

Le visiteur est couvert par son assurance civile privée si elle comprend les activités bénévoles, ainsi que celle de l'établissement où il intervient (l'aumônier déclare annuellement la liste des bénévoles).

a. Les lieux d'intervention :

L'auxiliaire d'aumônerie accepte et respecte le cadre institutionnel de l'hôpital, de l'institut ou de l'EHPAD dans lequel il effectue ses visites ainsi que le projet de soin, le projet d'établissement et le(s) règlement(s) intérieur(s). Il doit être attentif à entretenir de bonnes relations avec les autres aumôneries.

Un badge d'identification est fourni aux auxiliaires. Ils le porteront à chaque intervention et le restitueront à la fin de leur mission.

Informations sur l'aumônerie : cette information doit être accessible à tous, elle est transmise par l'institution et comporte les moyens de contacter l'aumônerie (numéro de

téléphone, mail, site internet des aumôneries : www.aumonerie-protestante-26-07.com/ etc).

L'aumônerie est présentée annuellement aux membres du Conseil de la Vie Social ou au Comité des Usagers.

b. La Commission Locale d'Aumônerie Protestante :

Il est demandé que le visiteur soit membre d'une église locale. Il y trouvera le soutien et la prière nécessaires à son service. Envoyé par l'Eglise, il est, pour un temps donné, à cette place, et doit être prêt à revisiter et interroger son appel à tout moment.

La commission locale d'aumônerie est garante du respect du cadre posé au niveau national par la Fédération Protestante de France.

Un bilan annuel sera effectué avec l'aumônier afin de vérifier de façon bienveillante que l'auxiliaire poursuit sa mission dans le respect du cadre posé.

Rappels généraux :

L'âge limite pour les auxiliaires est fixé à 75 ans par les AESMS (Aumônerie des Ets Sanitaires et Médico Sociaux). Les visites se font de façon régulière, en respectant les engagements pris : principe de responsabilité des actes et paroles, aucun jugement ne doit être porté vis-à-vis de toute autre personne de façon générale.

La commission d'Aumônerie est donc mandatée à prendre des décisions concernant la poursuite de l'engagement ou le renouvellement de l'accréditation dans les cas suivants :

- Si l'ensemble du service d'aumônerie se trouvait fragilisé ou discrédité dû à une attitude inappropriée de la part d'un auxiliaire.
- Dans le cas où un auxiliaire déclare lui-même de graves soucis de santé et si l'évolution de la situation n'est, de fait, plus compatible avec sa mission.

3. Engagement des visiteurs

Le bénévole s'engage à adhérer pleinement et sans restriction aux textes de référence suivants

- Charte des Droits et Libertés des Personnes Agées Dépendantes (1999)
- Charte de la Laïcité et cadre institutionnel de l'hôpital

Les annexes 1 et 2 comportent ces documents

a. Formation

Chaque visiteur doit prendre conscience des raisons profondes qui le poussent à désirer ce type de service, afin d'apprendre à se distancer de ses propres problèmes et de ses émotions. Il pourra ainsi être en mesure d'écouter et de partager, au-delà des peurs que secrètent la souffrance, la déchéance physique ou la mort. La formation initiale et continue assure un temps et un lieu pour aborder ces sujets.

Un stage de 6 semaines minimum devra être effectué ainsi que la formation initiale avant tout engagement afin de vérifier la solidité des motivations du visiteur et ses compétences dans le domaine de la visite.

Ces points doivent être validés par la Commission d'Aumônerie.

b. Equipe d'aumônerie

Les auxiliaires d'aumônerie exercent leur mission en collaboration les uns avec les autres et sous la responsabilité de l'aumônier mandaté par les AESMS reliée directement à la Fédération Protestante de France. Ils s'engagent à participer aux réunions d'équipe et donnent à l'aumônier un écho de leurs visites.

Un groupe d'analyse de la pratique avec un professionnel certifié dans ce domaine de compétence est organisé par l'aumônier. Il n'est pas facultatif car il a pour but de prendre soin des auxiliaires en leur permettant de partager les situations difficiles qu'ils ont pu rencontrer.

L'aumônier veillera à présenter les nouveaux équipiers aux personnes identifiées dans l'institution (cadres de santé, équipes de soin, autres responsables...).

c. Visites

Hors du cadre de l'aumônerie, le secret doit être rigoureusement respecté, tant le contenu des entretiens que l'identité des personnes visitées, de même que toute information concernant les familles, le personnel ou l'établissement.

La visite est un temps d'écoute permettant aux visités d'exprimer leurs idées, émotions ou soucis, mais cela ne nécessite pas de donner des réponses ou des solutions.

Lorsqu'une situation est trop lourde à porter, le visiteur est vivement encouragé à s'en ouvrir à l'aumônier.

Principe du respect de la personne et de ses convictions : la rencontre d'autrui nous situe toujours dans une attitude d'écoute bienveillante et accueillante de sa parole et cela ne nous empêche pas de partager nos propres convictions spirituelles.

Distribution de littérature, cartes et Bibles : le contenu des documents distribués doit éviter impérativement toute polémique contre une confession ou une religion particulière, contre toute dévalorisation du travail des soignants, et tout prosélytisme. Les documents peuvent être proposés aux malades, et remis uniquement à leur demande.

Les auxiliaires n'acceptent aucune forme de rétribution.

Même sollicité à le faire, le visiteur n'interviendra ni dans le domaine médical, ni dans le domaine administratif. Il veillera à garder le dialogue avec le personnel. Le visiteur pourra signaler une demande de ce type au personnel soignant.

Annexe 6

Journée de formation pour les équipes d'aumônerie samedi 18 novembre 2023 à Valence - Thème : Quelle présence j'offre à l'autre ?

Un moment à part à ne pas manquer pour les aumôniers, auxiliaires, visiteurs de paroisse, aidants familiaux, soignants, afin de partager, prier, s'encourager, se former, se rencontrer, et bien plus encore...



Intervenants :

- * Pedro Escobar, référent région
- * Nathalie Patonnier, pasteur
- * Isabelle Denis, coach
- * Nadia Veron, aumônier
- * Pascale Gheysen, aumônier



Thèmes abordés :

- * L'écoute - le travail en équipe
- * Apport théologique
- * Le cadre posé / visites
- * Témoignages
- * Echanges, partages et débats

Au Programme :

- * 9h30 à 10h00 : accueil
- * 10h00 à 10h30 présentation et temps de prière
- * 10h30 à 12h30 : formation avec temps d'échanges
- * 12h30 à 14h00 : Nous mettrons en commun ce que chacun aura apporté.
- * 14h30 : diaporama
- * 14h30 à 16h30 : formation et temps d'échanges
- * 16h30 : clôture et verre de l'amitié



Côté pratique :

- * Adresse : La Chapelle 50 rue Pierre Corneille 26000 Valence
- * Nous mettrons en commun ce que chacun aura apporté.
- * Libre participation
- * **Inscriptions avant le 15 octobre** auprès de Pascale Gheysen - p.gheysen@ch-hdn.fr - 06 09 90 23 61